



Cabinet de la secrétaire d'Etat à l'Ecologie

Paris, le 11 septembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Qualité de l'air dans les écoles et crèches : Chantal JOUANNO lance une campagne nationale de mesures

Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie a annoncé aujourd'hui, à l'occasion d'un déplacement dans une école du 14^{ème} arrondissement, **le lancement d'une campagne nationale d'expérimentation de la surveillance de la qualité de l'air dans les écoles et crèches françaises.** Le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer va ainsi organiser durant l'année scolaire 2009/2010 une première campagne de mesures dans 150 établissements. **Au total, 300 établissements seront concernés par cette expérimentation entre 2009 et 2011.**

Les mesures porteront sur le confinement (ICO2), le formaldéhyde et le benzène. Elles seront réalisées par **les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA)**, avec l'appui technique et organisationnel, au niveau national, de **l'INERIS**, dans le cadre de ses missions au sein du Laboratoire central de Surveillance de la qualité de l'Air, du **Conseil Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)**, et d'**AIRPARIF** pour les établissements franciliens. Une synthèse globale des résultats sera réalisée en juillet 2010.

Cette expérimentation est un des engagements du projet de loi « Grenelle 2 » qui prévoit de rendre cette surveillance de la qualité de l'air obligatoire d'ici 2012. Elle s'inscrit également pleinement dans les priorités **du 2^e plan national santé environnement 2009-2013 (PNSE 2)** qui prévoit notamment un étiquetage sanitaire des produits de construction et de décoration ainsi qu'une aide significative au développement de conseillers en environnement intérieur.

« Nous lançons cette campagne pour savoir quels types de polluants nos enfants, qui passent près de 90% de leur temps dans des lieux clos, respirent au quotidien. On constate en France, une forte progression des maladies respiratoires et des cas d'asthme et de bronchiolites chez les enfants. Veiller à la qualité de l'air intérieur est donc un enjeu majeur de santé publique, et c'est en améliorant la connaissance des polluants présents dans l'air que nous pourrons mettre en œuvre les mesures de gestion appropriées » a précisé Chantal JOUANNO

Contact presse :
Sabine DEROCHE

01 40 81 79 55

sabine.deroche@developpement-durable.gouv.fr

Hôtel de Roquelaure – 246 boulevard Saint-germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr

